

Fiche 15		Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) : DESTIN-Dominante Master 3E-spd en Economie écologique, Environnement et Politiques du Développement durable	
Structure proposant la formation	Nom	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines UFR des Sciences Sociales et des Humanités DSME Département de Sciences Economiques et Management	
	Adresse	47 bd Vauban 78047 Guyancourt Cedex Saint-Quentin-en-Yvelines	
	Téléphone	Secrétariat du Département de Sciences Economiques et Management : G. Angomard (B 406) 01.39.25.53.38	
	Télécopie		
	e-mail	genevieve.angomard@admin.uvsg.fr	
	Adresse Internet	www.uvsg.fr www.ufr-stq-vauban.uvsg.fr	
Lieu de la formation			
Diplôme	national	Niveau	I : Bac + 5
Type de formation	Initiale et continue		
Coûts d'inscription			
Financement possible			
Effectif	Date de création		
Titres requis ou public concerné	Diplôme jugé équivalent à la Maîtrise (Economie, Sciences, etc.) ou diplôme d'ingénieur. Niveau linguistique requis : avancé en français et en anglais. Procédure d'admission pour le DEA / Master : sélection sur dossier ; présentation d'un projet de recherche et entretien		
Durée et dates de formation	un an (à temps complet), deux ans sur dérogation. années universitaires		
Personne(s) ressource(s)	Nom	Pr. Martin O'Connor	Dr Jessy Tsang King Sang
	Fonction	Responsable du DEA Professeur en sciences économiques	
	Adresse	C3ED - DSEM, Université de Versailles Saint-Quentin 47 bd Vauban 78047 Guyancourt cedex	C3ED - DSEM, Université de Versailles Saint-Quentin 47 bd Vauban 78047 Guyancourt cedex
	Téléphone	33 1 39 25 56 62	33 1 39 25 56 62
	Télécopie	33 1 39 25 53 00	33 1 39 25 53 00
	e-mail	Jessy.Tsang@c3ed.uvsg.fr	
Programme	Pour l'obtention du DEA DESTIN / Dominante Master 3E-SDP, l'étudiant doit suivre avec succès : un programme d'enseignement de 200 h : 1) Tronc commun (60 h) 2) Deux modules de la Dominante Master 3E-SDP (80 h) 3) Trois séminaires de spécialité (60 h) 4) Mémoire de recherche plus des séminaires transversaux de l'Ecole Doctorale SOFT		
Débouchés	Recherche dans les organismes privés et publics. Administrations publiques dans les domaines de l'environnement, l'aménagement du territoire, la comptabilité nationale. Secteur privé dont les sociétés de conseil, les bureaux d'études, les cabinets de consultants, les entreprises, etc.		
Modalités d'examen			